

# LUMEN MAGAZINE

Le magazine trimestriel d'informations sur le handicap visuel

# 12

SEPT. 2018

## LUMEN MAGAZINE #12

OCTOBRE 2018

Le magazine trimestriel d'informations sur le handicap visuel



# SOMMAIRE

---

4 – ÉDITO

6 – ACTUALITÉS

9 - DOSSIER : ART, ET SI ON REGARDAIT SANS LES YEUX ?

18 - SOCIÉTÉ : LE JOBCOACHING, UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE  
AU SERVICE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

21- SOCIÉTÉ : UNIVERSITÉ ET CÉCITÉ

24- SOLUTIONS : RECONNAISSANCE EN TANT QUE PERSONNE  
EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

27- SOLUTIONS : MOBILITÉ, UN PROJET DE SOIN À LA CROISÉE DES  
CHEMINS

30 - SANTÉ L'OPTIQUE AU SECOURS DE LA BASSE VISION

33 – TRIBUNE GILBERT MONTAGNÉ  
LE HANDICAP NE PEUT PAS ÊTRE UNE EXCUSE À L'AIGREUR

36- INSPIRATIONS

Éditeur : UNADEV

Directrice de la publication : Alain Boutet

Rédactrice en chef : Cécile COULON D'ELLOY

Coordination : Laetitia DAILH

Rédaction : Camille PONS, Eric LARPIN, Armandine PENNA, Lisiane FRICOTTE, Florence CHARRIER, Ambre SEGARRA, Stéphanie VERGEZ, Hannah LAFARGUE.

Conception graphique: LVP GLOBAL

Impression : IMPRIM'33

Nombre d'exemplaires : 11 000 tirages

N° de Dépôt légal : ISSN 2431-9031

## Une rentrée sous un autre regART

L'art est un produit de l'Homme. Depuis la nuit des temps, nous exprimons notre sensibilité et notre époque, notamment à travers la création d'objets ou de peintures. Il apparaît cohérent que celui-ci reflète notre société. La prise en compte des personnes handicapées visuelles dans le processus artistique et son accessibilité est elle révélatrice de la place qui leur est accordée aujourd'hui dans notre société ?

Nous avons choisi dans ce numéro de consacrer notre dossier au regard des personnes aveugles et malvoyantes sur l'art et leur rapport à la création artistique. Le sujet est vaste et c'est bon signe. Grâce à l'engagement de musées, d'artistes ou d'associations, et avec parfois le soutien des nouvelles technologies (comme la démocratisation de l'impression 3D), le tactile tend à se développer pour le bonheur de tous, voyants comme non — ou malvoyants. La palette des artistes non-voyants s'élargit aussi et ainsi leur visibilité sur la sphère publique augmente. Cet accès aux œuvres, collections, musées, spectacles, etc. donne des idées aux personnes aveugles ou malvoyantes. En effet, jusqu'alors seule la musique était considérée comme un art accessible aux personnes en situation de handicap visuel. Aujourd'hui, vous pouvez rencontrer des photographes, des artistes peintres, des sculpteurs, des réalisateurs, des dessinateurs qui vont faire de leur handicap une force. L'art fait appel aux sens, aux émotions, aux sentiments, aux intuitions, tant du côté de l'artiste qui va s'exprimer dans son travail que pour le spectateur qui va les recevoir.

Ce qui est passionnant avec l'art, c'est que les rôles peuvent être inversés. Le guide du musée ou le médiateur artistique peut être non-voyant. Il s'agit de faire appel à sa sensibilité artistique plutôt qu'à ses sens propres. Et comment redécouvrir des œuvres à travers le regard de celui qui ne voit pas...

Les artistes sont les messagers de notre société et par leur travail voire leur notoriété, ils peuvent faire avancer les mentalités et nos sociétés. En fin de magazine, nous partions à la rencontre de Gilbert Montagné, que nous remercions chaleureusement pour sa disponibilité et sa participation à ce numéro. Figure de proue des artistes déficients visuels en France et à travers le Monde, nous avons rencontré un homme engagé et conscient de son rôle pour changer les regards sur le handicap et œuvrer pour un meilleur vivre ensemble. Et pas besoin de faire un dessin, vous savez de quoi on parle !  
Bonne rentrée à tous, laissez parler l'artiste qui est en vous ou écoutez l'artiste qui est en face de vous...

## RETROUVEZ LUMEN SOUS DIFFÉRENTS FORMATS

Un nouveau site internet

Une version audio

Une version texte

Une version papier et numérique

Pensez à vous abonner, c'est gratuit !

Tous les formats sont disponibles en téléchargement sur le site [www.lumen-magazine.fr](http://www.lumen-magazine.fr)

## LUMEN C'EST QUOI ?

Créé par l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), ce magazine se destine à tous les acteurs du handicap visuel. Il a pour but de leur apporter des informations utiles et des réponses concrètes pour les aider dans leur action auprès des personnes déficientes visuelles. Lumen en latin signifie lumière. C'est également une unité du flux lumineux, c'est-à-dire de la quantité de lumière émise par une source donnée. Notre ambition est de mériter ce nom et de vous apporter tous les éclairages dont vous avez besoin, de faire la lumière sur les grands sujets de la déficience visuelle, d'apporter des repères. Ne parlons plus de handicap, parlons de besoins concrets et de toutes les informations nécessaires pour y répondre !

## **GILBERT MONTAGNÉ MIS À L'HONNEUR DANS L'ÉMISSION A VOUS DE VOIR SUR FRANCE 5**

À vous de voir revient en septembre avec une émission toute particulière, car elle retrace la vie personnelle et populaire du chanteur nonvoyant Gilbert Montagné. Retrouvez également une interview de Gilbert à la fin de Lumen p 15.

**Cette émission est à voir et à revoir sur le replay :**

**<https://www.france.tv/france-5/a-vous-devoir/replay-videos/>**

## **LE DROIT DE VOTE VERS UNE ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUS**



Dans son discours du 9 juillet 2018, le Président Emmanuel Macron annonçait, devant le Congrès du Parlement à Versailles, un retour au droit de vote pour tous, y compris pour les personnes handicapées et celles sous tutelle. Grande victoire, mais encore faut-il que l'accès au bureau de vote et même aux campagnes électorales soit garanti. C'est un travail que va mener conjointement le Président et la Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées Sophie Cluzel pour le début de l'année 2019. Affaire à suivre...

## **LE FESTIVAL REGARDS CROISÉS POUR DÉMONTRER QUE LE HANDICAP N'EMPÊCHE PAS LE TALENT**

Si vous êtes une personne en situation de handicap travaillant ou ayant travaillé en milieu protégé ou ordinaire et que vous souhaitez partager votre expérience professionnelle, vous pouvez participer au premier festival de courts métrages autour du thème « Métiers et handicap ». L'objectif est de découvrir différents profils de salariés en situation de handicap, et surtout de les montrer comme des

employés semblables aux autres. Plusieurs catégories représentées : Milieu protégé ESAT, Milieu entreprise adaptée, Milieu ordinaire, Communication d'entreprise ou encore Autres regards. Inscrivez-vous avant le 16 septembre et assistez à ce rendez-vous unique à Saint-Malo du 14 au 17 novembre 2018.

Plus d'info sur le programme [www.festivalregardscroises.com](http://www.festivalregardscroises.com)

## **HANDIMOOC, LA PREMIÈRE FORMATION GRATUITE POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Ouvert depuis le 4 juin 2018, ce MOOC totalement inédit dans le monde du handicap, financé et développé en collaboration avec l'Agefiph, le Fiphfp, Pôle Emploi, Cap Emploi ainsi qu'un réseau de 12 grandes entreprises, a pour vocation de réduire le taux de chômage chez les personnes en situation de handicap qui s'élève à 19 %, soit le double du taux de la population active dite valide. Ainsi, par le biais de quizz, activités ludiques, vidéos, témoignages 100 % accessibles au public déficient visuel, ce dernier pourra construire son projet professionnel, apprendre à faire une recherche d'emploi, passer un entretien d'embauche et connaître les aménagements possibles dans une entreprise en fonction de son handicap.

[www.handimooc.fr](http://www.handimooc.fr)

## **L'APPLICATION BE MY EYES OU COMMENT S'ENTRAIDER ENTRE VOYANT ET NONVOYANT**

Cette application, créée en 2015, rencontre un fort engouement de la part de personnes volontaires et qui souhaitent venir en aide à des personnes qui ont perdu la vue. Aujourd'hui, on constate que peu de personnes en situation de handicap visuel ont recours à cette aide technique, alors qu'elle pourrait vous aider à gagner en autonomie. S'il vous arrive d'avoir besoin d'un coup d'oeil pour connaître une date de péremption, une couleur de vêtement, le nom d'une rue ou encore les horaires d'ouverture d'un magasin, n'hésitez plus, demandez à Be My Eyes...

[www.bemyeyes.com](http://www.bemyeyes.com)

## YVES ROCHER PROPOSE DES ATELIERS BEAUTÉ SANS MIROIR



Venez profiter gratuitement des ateliers individuels pour découvrir des techniques de maquillage quand on est une femme aveugle ou malvoyante. Vous y apprendrez, aux côtés de conseillères expertes et formées, des gestes de beauté simples et faciles à reproduire : unifier le teint, appliquer un fard à paupières, souligner le regard, sublimer le sourire.

**Ateliers le 19 septembre, à Villeurbanne, le 4 octobre et le 20 novembre à Paris, sur réservation via**

**<https://www.handicapzero.org/beaute/yves-rocher/ateliersbeaute-sans-miroir/>**

## Art et si on regardait sans les yeux ?



On parle beaucoup d'accessibilité, mais qu'en est-il pour l'art, souvent visuel, qu'il s'agisse de peinture ou de cinéma, de sculpture ou de spectacle vivant ? Si les chiffres en France concernant les outils déployés pour amener les publics déficients visuels jusqu'à l'art font encore grincer des dents, il existe néanmoins des initiatives remarquables.

Dès l'entrée, c'est le bruit de la mer... Hommage à Pier Paolo Pasolini, poète, écrivain et réalisateur italien assassiné sur la plage d'Ostie, près de Rome, en 1975. L'artiste a inspiré une autre artiste, Chantal Vey, qui expose à la Fondation Espace Écureuil à Toulouse ce qu'elle a immortalisé de la dernière étape du voyage qu'elle a fait sur les traces du livre de Pasolini « La longue route de sable ». Ici, le voyage ne passe pas que par les yeux. Julie Laurent, la médiatrice, va nous amener, avec Josiane, aveugle, et Olivier, malvoyant, à écouter, sentir, toucher, interpréter.

Elle campe le « décor », donne la taille, l'emplacement, la matière des tableaux, des photos, lit des textes, invite... À sentir. Ici, un bouquet de Lys avec au-dessus une photo de Pasolini, un cadre avec une rose séchée... un autel. À toucher. Là, du sable ramassé sur la côte italienne. À écouter. Sous des casques, le récit de rencontres de Chantal Vey, de musiques de films du réalisateur... De salle en salle, les coudes des voyants guident les non-voyants et chacun est invité aussi régulièrement à partager avec ses mots ce qu'il perçoit, interprète, ressent. La visite est magique. Si ces médiations artistiques en direction des déficients visuels ne sont pas proposées partout, elles font quand même une percée progressive. L'association Alain Mikli International compte parmi les précurseurs. Elle avait notamment créé, à la demande de Yann Arthus-Bertrand, la toute première expo de photos en relief de l'artiste en 2001, tirée de ses images « la Terre vue du ciel ». C'est aussi cette association qui a créé les premiers parcours audiotactiles du quai Branly à Paris.

## **VOIR AVEC LES MAINS**

Le tactile tend d'ailleurs à se développer dans les musées, depuis l'ouverture de la galerie ad hoc en 1995 au Louvre jusqu'à des expositions itinérantes. Comme « L'art et la matière — Galerie de sculptures à toucher », exposition « palpable » conçue par le musée Fabre de Montpellier en partenariat avec le musée du Louvre et la Fédération des aveugles de France du Languedoc-Roussillon. Les visiteurs y sont invités, accompagnés par des dispositifs sonores, ludiques et des visites guidées les yeux bandés, à apprendre à regarder avec les doigts 10 moulages de sculptures issus des collections de ces musées. Le musée de l'Ardenne donne aussi à toucher en ce moment des tableaux de Picasso, Fernand Léger ou encore Alfred Sisley recréés en impression 3D par l'architecte Rémy Closset, bénévole à l'association Valentin- Haüy (AVH).

Bref, depuis une vingtaine d'années, les formes de médiations se diversifient et surtout se complètent. À de la médiation orale ou de l'audiodescription (la description sonore), peuvent s'ajouter du dessin 2D, des maquettes à toucher, des fac-similés, la sollicitation de

différents sens. Surtout, outre rendre l'art accessible aux non-voyants, ces initiatives visent à faire se rencontrer tous les publics et, à travers ces approches sensorielles, à remettre en question la confrontation habituelle à l'art des voyants.

### **L'ART POUR TOUS ET TOUS ENSEMBLE**



Claude Garrandès, artiste aveugle (lire son interview page 8), qui crée ou recrée des œuvres en relief depuis l'âge de 25 ans, le résume très bien. « Ces supports, qui peuvent être en bronze, en céramique, en verre, en résine, permettent aux non-voyants de s'appropriier l'œuvre, mais aussi aux voyants de voir l'œuvre différemment et de réfléchir autrement. De même, les audiodescriptions permettent d'aller à l'essentiel alors que les voyants ont tendance à se perdre et ne voient pas nécessairement ce qu'il y a à voir. » Une démarche extrêmement enrichissante, selon l'artiste, pour qui « ne pas découvrir avec ses yeux ne conduit pas à une perte de sens, c'est l'inverse ».

Un constat partagé par Julie Laurent qui perçoit beaucoup de bénéfices à faire partager aux voyants ces approches « à l'aveugle », et à pousser les publics à explorer tous leurs sens, car « on apprend beaucoup de son corps ». Pour autant, regrette Claude Garrandès, « les musées français sont encore très en retard sur ces initiatives, contrairement aux musées anglais qui sont presque partout étudiés pour. De même, le MET à New York propose tout un département au sein des collections, dédié aux malvoyants ». Alors, certes, certains lieux ou genres s'y prêtent plus facilement que d'autres, comme l'art contemporain. Parce qu'il est « pluriforme, s'empare de tous les

médiums, propose des ambiances sonores, du relief, des sensations, des installations conçues pour que le corps réagisse et pas forcément que le regard, donc très parlantes », souligne Julie Laurent. Reste que, même « accueillant », le lieu ou le genre ne sont pas suffisants pour appréhender « spontanément » des spécificités telles que la déficience visuelle. À ce titre, former aujourd'hui les médiateurs s'avérerait nécessaire.

## DE LA NÉCESSITÉ DE FORMER LES MÉDIATEURS



Julie Laurent a d'ailleurs fait partie d'une expérimentation originale de co-formation à la médiation, menée en 2014 par le LMAC (Laboratoire des médiations en art contemporain). Celle-ci avait conduit 10 professionnels médico-sociaux de l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse (IJA) et autant de médiateurs de différentes structures d'art membres du LMAC, à inventer des outils et schémas de médiations en direction des publics déficients visuels, autour de 6 rencontres organisées dans des lieux d'expos différents. Un travail qui a enrichi l'approche des médiateurs comme des professionnels de l'IJA. « Je faisais des visites d'expos avec mes élèves avant, essentiellement de la description verbale et du toucher quand on pouvait, mais c'était assez pauvre », se souvient ainsi Anne Lorho, enseignante spécialisée à l'IJA.

« Là, nous avons élargi les approches aux 5 sens. »  
Objectif : « permettre de vivre l'œuvre ». Des exemples ?

Autour d'une vidéo sur l'eau, en faire toucher et faire passer un son qui l'évoque, faire gratter des allumettes et inviter à déchirer des pages de magazines pour accompagner un autre film qui montre une

personne brûlant des photos qu'elle vient de déchirer... L'expérience a donné naissance à une plateforme-ressource en ligne, [www.artcontemporain-deficiencesvisuelle.fr](http://www.artcontemporain-deficiencesvisuelle.fr), qui rassemble témoignages, fiches thématiques, conseils, vidéos...

L'association Arrimage réalise aussi des formations. Pas de conseils en histoire de l'art, évidemment. « Il s'agit plutôt de donner des petites astuces pour que les non-voyants puissent se faire une bonne représentation mentale », explique Claude Garrandès. « Par exemple, le titre de l'œuvre ne suffit pas, il faut donner les dimensions, mentionner les couleurs et les jeux de lumière, suivre une logique dans la description, penser à situer les objets, les personnages... » Une approche jugée « indispensable » par la médiatrice de l'espace Fondation Écureuil, convaincue que « l'accès à l'art est important, pour tous les publics ». Parce que « c'est le lieu de l'interrogation collective, d'auto-introspection et d'autoanalyse sur ce qui se passe dans le monde, sur ce que nous traversons. » Anne Lhoro se souvient, elle, avec beaucoup d'émotion, de cette petite fille déficiente visuelle qui, au musée des Abattoirs à Toulouse, s'est mise à raconter des histoires à chaque œuvre qu'elle était invitée à découvrir. « C'est aussi à ça que sert l'art », commente l'enseignante. « À développer l'imaginaire... »

## **De l'intérêt de l'œuvre en relief, RENCONTRE AVEC CLAUDE GARRANDÈS**

### **Comment êtes-vous devenu peintre et médiateur artistique?**

Gamin, j'adorais le sport et la peinture. Et à l'âge de 12 ans, j'ai perdu la vue. À partir de là, il n'était plus question d'en faire. J'en ai profité pour faire beaucoup de musique et des études. À 20 ans, je suis devenu enseignant auprès de jeunes déficients visuels au primaire et au secondaire. Quand j'ai obtenu mon DEA en droit, j'ai été face à un choix : la magistrature ou l'enseignement. J'aimais m'occuper des enfants, j'ai opté pour un doctorat d'État en Psychologie et Sciences de l'éducation. Et c'est en enseignant que j'ai très vite été confronté au problème de graphisme : pour des cartes de géographie, des

schémas mathématiques... J'ai donc mis au point quelques systèmes pour travailler le relief avant d'être sollicité par la conservatrice du Musée Picasso d'Antibes qui avait le projet de rendre accessibles les oeuvres. Deux ans plus tard, paraissait le premier livre en relief « Caresser Picasso » qui propose 16 gaufrages de tableaux de l'artiste. La réalisation de ces gravures m'a alors rapproché de ce que j'aimais quand j'étais enfant. J'ai créé l'association Arrimage en 1992 pour développer un système propre, car la gravure coûte très cher. Et j'ai commencé par un Cocteau en relief, puis un Matisse, etc. Le dernier livre est une adaptation du Petit Prince. Et en parallèle, depuis l'âge de 25 ans, j'ai développé un travail personnel en tant qu'artiste.

**En quoi ces réalisations en relief vous semblent importantes pour rendre l'art accessible aux non-voyants ?**

Par le toucher, on arrive vraiment à se créer une image mentale, à s'appropriier les dessins et à enrichir son imaginaire. Et cela permet d'aller vers la création. Au départ, avec Arrimage, nous proposons des ateliers d'arts plastiques dans des classes, des bibliothèques... Nous avons acquis une bergerie qui nous permet, depuis 1997, d'y proposer des ateliers de dessin, peinture, calligraphie... Mon but est d'arriver à faire comprendre que l'on peut pratiquer l'art même quand on est non-voyant. L'art favorise le rêve. Livres, albums pédagogiques, ateliers s'adressent autant aux non-voyants qu'aux voyants. Car l'art permet aussi de se rencontrer, de partager des émotions. C'est un moment sublime.

## ET SI ON PRATIQUAIT AUSSI ?



Découvrir oui, mais pourquoi ne pas pratiquer aussi ? Approcher l'art en tant que spectateur n'est pas la seule démarche qui s'ouvre aux déficients visuels. Musique, théâtre, dessin... la pratique artistique et culturelle devrait être ouverte à tous les publics.

Gérard Bonnefon, qui s'est penché sur les questions d'art et de handicap depuis de longues années et a animé de nombreux ateliers en direction de publics handicapés, en est convaincu. « La pratique artistique est faite pour tout le monde », estime l'éducateur spécialisé aujourd'hui à la retraite, position qu'il défend notamment dans son ouvrage « Art et lien social — des pratiques artistiques : pédagogie, créativité et handicap ». Celui-ci a notamment mené, dans les années 90, un atelier de création conçu dans le genre de la Commedia dell'arte avec des déficients visuels qui devaient sur scène déclamer des textes contemporains, sur un fond musical interprété notamment par des pianistes aveugles. « On travaillait avec la même exigence que pour n'importe quel public », raconte Gérard Bonnefon. « Les textes ont été traduits en braille, les acteurs apprenaient à se repérer sur scène, par exemple avec la chaleur des projecteurs, choisissaient leurs masques au toucher, etc. » Davantage que des structures publiques, ce sont des compagnies indépendantes qui s'illustrent depuis des années à organiser des ateliers en direction de personnes en situation de handicap et surtout à les faire collaborer avec tous les publics : comme celle de l'Oiseau Mouche à Roubaix, les Percussions de Treffort ou encore le théâtre

Eurydice dans les Yvelines. Quelques structures publiques avancent néanmoins sur ce terrain. À Caen, par exemple, le conservatoire régional accueille du public handicapé, en cursus traditionnel ou adapté selon les cas. Pour autant, « ce n'est pas encore assez développé », regrette l'écrivain pour qui « il y a encore un gros travail de mobilisation à faire dans ce domaine ». Si Gérard Bonnefon plaide pour « l'art pour tous », il n'est ni pour la catégorisation, ni pour du « sentimentalisme » à l'égard de ces publics. Car « il n'y a pas de talent spécifique parce qu'on est handicapé », assène-t-il. « Mais c'est important, car c'est un moyen d'exprimer, de traduire ses émotions. Et c'est important aussi de faire ensemble. Car la socialisation que permettent ces pratiques est indéniable. On apprend à dialoguer, à être attentif à tous, à instaurer une bonne distance... C'est un plaisir partagé. Et cela ne doit en aucun cas être une mise en spectacle de publics handicapés. »



### **Dis, raconte-moi la scène...**

C'est Indiana Jones, dans sa « Dernière croisade », qui l'a introduite en France. L'audiodescription a en effet démarré au cinéma, sous l'impulsion de l'AVH qui a fait entrer ce nouveau dispositif développé aux États-Unis. Même s'il devrait être proposé dans toutes les salles, ce n'est pas encore le cas. Mais des cinémas, comme l'UGC, font figure d'exemples. En parallèle, le dispositif a fait une percée au théâtre et à l'opéra. Le théâtre du Capitole à Toulouse, la Maison de la danse à Lyon, l'opéra de Rouen, la Comédie et l'opéra de Saint-Étienne ou encore des festivals, comme ceux d'Anjou et d'Aix-en-Provence, proposent une programmation avec de l'audiodescription. C'est l'association « Accès culture », créée sous l'impulsion de

Frédéric Le Du, qui l'a introduit à Paris en 1995 dans *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, mis en scène au Théâtre national de Chaillot par Jérôme Savary, et a permis son essaimage. Décors, attitudes des personnages, déplacements, costumes, jeux de scène, effets de lumières sont ainsi transmis via des casques, pendant les temps de silence des comédiens ou des chanteurs. Aujourd'hui, l'association collabore avec plus de 70 structures culturelles partout en France. En 2015, elle était sollicitée pour la première fois pour l'audiodescription de spectacles de danse. Environ 70 % des structures qui composent son réseau organisent également des visites tactiles des décors et costumes des spectacles. Au cinéma, les publics déficients visuels continuent d'inciter au développement du dispositif et surtout à sa qualité. Ce à quoi devrait contribuer le premier prix Marius de l'audiodescription, décerné pour la toute première fois cette année par la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes.

*Dossier réalisé par Camille Pons*

# Société

---

## Le jobcoaching UN OUTIL COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



À Mérignac, l'entreprise d'insertion Presta utilise cet outil d'accompagnement vers l'emploi, qui mobilise aussi bien les personnes handicapées que les entreprises d'accueil.

L'emploi accompagné est désormais un dispositif national. Il a été validé par la loi Travail du 8 août 2016, suivie par un décret du 27 décembre 2016. Son application officielle n'a donc démarré qu'il y a un an et demi. Si cet outil, destiné à mieux accompagner les personnes handicapées dans leur insertion professionnelle, a obtenu cette reconnaissance publique, c'est parce que des expérimentations avaient déjà eu lieu depuis quelques années, pour donner une chance supplémentaire à ces personnes handicapées, en peaufinant leur recherche d'emploi d'un côté et en améliorant leur accueil dans les entreprises de l'autre.

Ainsi, en Région parisienne, l'association Regain est porteuse depuis trois ans de cette innovation. « Le jobcoaching (il s'agit d'une invention canadienne) était à l'origine à destination des personnes en situation de handicap psychique, explique-t-on chez Regain. La loi l'a étendue à toutes les personnes handicapées. C'est un accompagnement gratuit pour des personnes volontaires, le jobcoach ayant aussi un rôle d'intermédiaire entre les bénéficiaires et

les entreprises susceptibles de les accueillir. Notre accompagnement peut même se poursuivre au-delà de l'embauche. »

Désormais, ce dispositif de jobcoaching est mis en oeuvre dans chaque Région, par l'Agence régionale de santé, qui valide les projets des acteurs locaux et les finance. En Nouvelle-Aquitaine, l'un de ces acteurs est l'entreprise d'insertion Presta à Mérignac, qui s'est emparée de cet outil en début d'année.

Cette structure de 39 salariés (dont certains sont malvoyants) accueille aussi 12 personnes en insertion, dont 4 en situation de handicap visuel. Les prestations réalisées par l'entreprise concernaient le braille au démarrage, et aujourd'hui le routage et le mailing, avec des machines automatisées et adaptées. Au fil des ans, la nécessité d'un SAIO (Service d'accueil, d'information et d'orientation), soutenu par l'Unadev, a commencé à se faire sentir au sein de Presta, pour mieux accompagner les personnes handicapées aiguillées par Pôle emploi ou Cap emploi. Et c'est donc pour franchir encore une étape supplémentaire à leur service que le dispositif de jobcoaching y a été adopté en début d'année.

Ce nouveau poste (et ce nouveau métier) est occupé par Elodie Fanouillet depuis quelques mois : « mon rôle est d'accompagner les personnes malvoyantes qui veulent travailler, en les préparant aux entretiens d'embauche, en les aidant à mettre en place des stratégies vers l'emploi et en débloquent des freins psychologiques pour se lancer et aller voir les entreprises ». Comme pour l'association Regain, l'autre versant de la mission de la jobcoach sera bien de « coacher » ces entreprises pour lever leurs propres freins à l'embauche de personnes malvoyantes ! Des rencontres avec les entreprises girondines sont déjà programmées à la rentrée.

Concrètement, l'emploi accompagné passe par des entretiens individuels et des réunions collectives. « En individuel, poursuit Elodie Fanouillet, on prend autant de rendez-vous qu'il est nécessaire. Nous essayons de mettre en adéquation leur projet professionnel, leur handicap et le milieu où nos interlocuteurs souhaitent évoluer. Puis on élabore avec eux une stratégie, en nous appuyant aussi sur les compétences du SAIO. On donne des pistes pour les entreprises, dans

lesquelles on peut commencer par un stage ou une immersion. » Les séances collectives regroupent une dizaine de personnes et consistent dans des mises en situation pour mobiliser ses compétences et ses savoir-faire.

Cette dynamique récente commence à porter ses premiers fruits : un bénéficiaire du jobcoaching est entré dans une formation à distance et une autre prépare son entrée dans les métiers de la culture.

Yalcin Oscan a eu encore plus de chances. Ce jeune malvoyant s'est vu proposer un poste chez Presta, alors qu'il commençait tout juste à suivre les sessions de jobcoaching : « j'ai senti que ces séances me lançaient dans une vraie recherche professionnelle. C'est très utile pour quelqu'un avec un handicap visuel, car les personnes du SAIO sont spécialisées dans ce secteur. Je pourrai conseiller le jobcoaching, car ça donne du dynamisme dans la recherche d'emploi ». Ce dispositif d'emploi accompagné ne résoudra pas à lui seul la problématique du travail des personnes handicapées (en Nouvelle Aquitaine, l'ARS ne finance que 20 places...), mais il s'agit bien d'une aide supplémentaire dans la boîte à outils, que Presta a envie d'expérimenter encore plus loin.

*Par Éric Larpin*

# Société

---

## Université ET CÉCITÉ



Les études à l'Université, source d'épanouissement et d'autonomie, peuvent aussi être un parcours du combattant. Le relais handicap joue un rôle important de facilitateur. Expériences croisées.

« Si vous voulez suivre des études, vous n'avez qu'à faire comme tout le monde ! » Marie Michel, 22 ans, a encore du mal à digérer cette pique lancée par une de ses professeurs, peu compatissante à la vue de sa canne blanche. Étudiante en psychologie à Paris Descartes, le soutien des équipes pédagogiques lui a manqué pour finir sa deuxième année.

Stress, fatigue, elle a fini par tomber en dépression. « Je sais que je dois m'adapter. Mais la faculté aussi est censée le faire, conformément à la loi pour l'égalité des droits et des chances de 2005 ! », colère l'étudiante. Elle a dû s'accrocher pour obtenir des aménagements compensatoires pendant ses examens : un secrétaire, un temps majoré, un sujet imprimé en braille et le droit de garder son ordinateur adapté. Elle a encore plus bataillé pour obtenir de certains professeurs le contenu des cours sur clé USB. « C'est déjà

difficile de suivre et de se concentrer avec le bruit, on marche beaucoup à la mémoire. Alors quand les gens ne font pas d'effort, ça devient compliqué à gérer... et très fatigant », confie l'étudiante, pourtant motivée. Bien décidée à devenir psychologue clinicienne, Marie Michel veut pouvoir poursuivre ses études dans de bonnes conditions. Elle a fait une demande pour refaire une deuxième année, mais cette fois à Paris Diderot, dont le relais handicap est réputé pour son efficacité.

### **RÔLE DU RELAIS HANDICAP**

« Nous accueillons tous les étudiants reconnus en situation de handicap par notre établissement. Nous ne raisonnons pas par type de trouble, mais par conséquence des incapacités, en fonction d'une activité étudiante dans un environnement pédagogique donné », explique avec didactisme Stéphane Brunat, responsable du relais handicap de l'université de Nantes, service d'accompagnement désormais bien rodé. Pour les étudiants présentant une déficience visuelle, les aménagements les plus couramment mis en place sont bien sûr ceux des examens, avec l'utilisation de matériels adaptés, l'installation en salle spécifique d'examen pour éviter les grands halls à forts effectifs et la majoration du temps des épreuves. Mais il s'agit aussi d'aider le repérage dans l'espace grâce à des visites du campus, de favoriser le suivi des cours (récupération de notes, lecture du tableau, etc.), de permettre éventuellement d'en retravailler certaines parties, de guider dans les démarches administratives ou même de créer si nécessaire du lien avec les enseignants.

### **ENVOL ET AUTONOMIE**

« Pour beaucoup de mes camarades déficients visuels, peut-être plus isolés et avec d'autres parcours, le relais handicap était un vrai repère pour toutes les questions de leur vie étudiante », se souvient Nicolas Miguez, étudiant en histoire à la faculté Bordeaux III de 2004 et 2009. « Mais moi je n'ai pas ressenti le besoin de les solliciter davantage que pour l'aménagement des examens », précise-t-il. Plus jeune, il avait vécu sa scolarité en primaire et secondaire comme une

période innocente, mais lourde de comptes à rendre à ceux encourageant son intégration. À la majorité, il a abordé ses études supérieures comme « un envol » rimant avec liberté et autonomie. Découvrant la vie dans son propre logement, à quelques pas de la faculté, il se souvient de ses années étudiantes comme d'une période d'épanouissement. « J'avais envie de me débrouiller au maximum par moi-même, ce que me permettait un environnement facilitant », confie-t-il. Reste que si ses années d'histoire accomplies jusqu'au master lui ont apporté culture générale et sens critique, elles n'ont pas débouché sur un métier, puisqu'il ne s'imaginait pas enseigner à son tour. Pour autant Nicolas Miguez, aujourd'hui salarié d'une association, ne regrette rien. Ses études restent une étape importante et sereine dans sa vie.

*Par Armandine Penna*

# Solutions

---

**Reconnaissance en tant que personne en situation de handicap visuel.**



Qu'implique cette démarche ?

**La loi de 2005 a permis l'instauration d'un lieu unique, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), destinée à accueillir les personnes handicapées et leur famille pour s'informer et accéder aux droits. En son sein, siège la Commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui est appelée à statuer sur la situation de la personne.**

Du point de vue humain, il est nécessaire de lever des freins pour franchir les portes de la MDPH. S'accepter comme « personne handicapée » ou s'engager dans une démarche de reconnaissance de handicap pour son enfant est loin d'être anodin. Cela implique de déterminer le moment pour le faire. Ainsi, lorsque le handicap résulte d'un traumatisme accidentel, qui nécessite une longue hospitalisation de la personne, ne pas se précipiter, respecter un temps de latence.

## **COMPRENDRE**

Comprendre les enjeux et l'utilité d'une telle démarche peut contribuer à passer ce cap. En effet, le rôle de la MDPH n'est pas seulement « administratif ». Elle a aussi une mission d'accueil, un rôle d'accompagnement, de soutien dans la construction du futur projet

de vie (ou du projet personnalisé de scolarisation, s'il s'agit d'un enfant).

## **S'ORIENTER**

Pour faire face à la complexité de la législation et s'y retrouver parmi la diversité des acteurs publics et sociaux, la MDPH doit permettre de s'orienter et de formuler les demandes pour saisir la CDAPH en vue de :

- connaître les possibilités d'aides très diverses : allocation adulte handicapé, prestation de compensation (dont le « forfait cécité »), aides animalières (chien guide aveugle), carte mobilité inclusion

- désigner des structures adéquates (établissements et services correspondant aux besoins de la personne) et assurer le suivi des décisions. Ce point est important : notamment, en cas de polyhandicap et/ou de refus de l'établissement désigné. Soulignons qu'une nouvelle nomenclature se met en place depuis juin 2017 en lien avec la démarche « une réponse accompagnée pour tous », afin d'éviter des ruptures de parcours.

Par exemple, un ESSM (établissement et services sociaux et médico-sociaux) spécialisé dans l'accueil de personnes déficientes motrices ne pourra refuser d'accueillir une personne au seul motif qu'elle est déficiente visuelle. L'établissement qui ne dispose pas des compétences pourra faire appel à des partenaires extérieurs, mais il ne peut opposer un refus.

Pour toutes ces situations, la CDAPH, créée par chaque MDPH, est compétente. La démarche de reconnaissance de personne en situation de handicap conduit également la CDAPH à statuer, le cas échéant, sur le statut de « travailleur handicapé » dans le cadre d'une demande de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH). Aucune obligation ne pèse sur la personne handicapée de faire une telle demande. Toutefois, force est de constater que c'est un passage obligé pour accéder à un emploi, que ce soit dans le milieu ordinaire ou en établissement (ESAT, par exemple). Elle

permet, aussi bien à l'entreprise qu'à la personne handicapée, d'obtenir des soutiens de la part d'organismes, tels que les Sameth.

### **LES LIMITES AU "GUICHET UNIQUE"**

Toutes les demandes ne passent pas par la MDPH et certaines relèvent d'autres organismes ou institutions pour faire reconnaître une inaptitude ou une invalidité. Ce qui signifie que même si certaines aides sont déjà attribuées, il n'y a pas de passerelles automatiques. Aussi, les démarches auprès de la MDPH restent utiles (pour le droit à la retraite et la reconnaissance de son handicap).

Il en est ainsi en cas de :

- reconnaissance d'« affection longue durée » (ALD) ;
- versement d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'incapacité suite à accident du travail ou maladie professionnelle, par la caisse primaire d'assurance maladie ;
- d'attribution de l'allocation journalière de présence parentale, versée par la CAF.

Dans tous ces cas, il sera utile de se tourner aussi vers la CDAPH pour faire évaluer les besoins (ou ceux de l'enfant) et accéder à d'autres aides ou soutiens (par exemple, l'attribution d'aides humaines sous la forme d'auxiliaire de vie scolaire).

*Par Lisiane Fricotté*

# Solutions

---

## **MOBILITÉ : un projet de soin à la croisée des chemins**



À l'Institut Les Hauts Thébaudières, dans la métropole nantaise, trois professionnelles ont choisi d'unir leurs disciplines pour accompagner conjointement un jeune et ses parents déficients visuels. Retour sur un projet de soin qui fait de la collaboration un levier pour favoriser les déplacements en toute autonomie.

**Créativité, cohésion, cohérence : cette triade de mots définit le projet de soin imaginé par Caroline André, instructrice en locomotion, Laurence Daviau-Cosquéric, orthoptiste et Claire Lebret, psychologue.**

Leur objectif était alors de permettre à Renaud\*, un jeune déficient visuel âgé de 8 ans, d'acquérir une autonomie plus importante qu'il réclamait avec force. « Nous avons observé que nos séances individuelles restaient scindées pour lui. Il avait du mal à accepter sa déficience, mais aussi tous les outils de compensation. Nous avons donc construit des séances communes autour du déplacement urbain, pour y intégrer ces outils tels que monoculaire et canne blanche, et pour travailler sur l'acceptation du handicap vis-à-vis du regard de l'autre », explique Laurence Daviau-Cosquéric. « En étant présentes ensemble à ses côtés, nous allions lui signifier symboliquement que nous étions une équipe, et nous pourrions concrètement lui montrer les passerelles entre chacun de nos accompagnements », ajoute Claire Lebret.

## **AGIR SIMULTANÉMENT SUR LES FACTEURS DE RÉSISTANCE**

Renaud étant porteur à la fois des déficiences visuelles de sa mère (rétinite pigmentaire) et de son père (myopie forte), la dimension familiale ne pouvait être éludée. Dans la manière de l'enfant d'appréhender son handicap, elle était très présente. Les trois professionnelles ont donc proposé de rendre acteurs l'ensemble des membres de la famille. Tout en soutenant Renaud dans son besoin d'autonomie, elles ont conduit ses parents à considérer à la fois leurs capacités et leurs difficultés lors des déplacements. Et aux détours de trajets familiers et inconnus à accomplir, leurs façons respectives de percevoir ont pris du sens pour les uns et les autres : « la parole s'est libérée peu à peu, et chacun, selon ses compétences, a pu exprimer ce qu'il était en mesure de faire visuellement et de faire tout court », précise Claire Lebret.

« Dans cette expérience où la déficience de l'enfant fait écho à celle des parents, introduire un tiers a permis d'explicitier plus facilement ce qui était difficile à vivre », complète la psychologue. En prenant conscience des réelles capacités de leur fils, les craintes des parents de Renaud, liées à leurs propres mobilités, se sont apaisées.

## **REMETTRE LE RÉEL AU COEUR DU PROJET DE SOIN**

Cette approche pluridisciplinaire a aussi été bénéfique pour ces soignantes. Si cette dynamique d'équipe a été rendue possible grâce à leur confiance mutuelle et à leur bienveillance, ce projet leur a demandé d'opérer des réajustements permanents pour ce qui est de leurs pratiques. « Dans ma salle, je fais une séance bien bornée en parant à peu près à tous les imprévus. Mais à l'extérieur, j'ai dû faire face à la réalité du quotidien : panneaux d'affichage qui ne sont pas positionnés à la bonne hauteur, présence inattendue d'une déviation, panneaux lumineux inappropriés pour mon travail... Cela m'a invitée à relativiser la manière d'exercer mon activité et à réfléchir à l'optimisation de l'utilisation des outils que je propose, pour pallier les difficultés personnelles de l'utilisateur », indique l'orthoptiste. « Pour ma part, cela m'a conforté dans le fait qu'il peut être pertinent de faire des séances collectives à l'extérieur. Il ne faut pas avoir peur de

sortir de son cadre habituel de travail et de s'exposer. Cela permet aussi de réunifier nos objectifs particuliers avec notre accompagnement global », complète Claire Lebret. Oser proposer et expérimenter reste ainsi le principal enseignement de cette initiative qui a porté ses fruits après plusieurs années. Menée jusqu'à l'entrée en 6e de Renaud, elle illustre la temporalité incompressible du prendre soin, qui doit nécessairement intégrer l'apprentissage technique, le lâcher-prise et l'acceptation. « Il ne faut pas se brider dans nos propositions d'accompagnement auprès des parents et des enfants, tout en les ayant bien sûr réfléchies et cadrées. Parfois, c'est aussi la famille qui rebondit en étant elle-même force de proposition. Cela devient alors un vrai travail de co-construction, non plus à trois voix, mais à six », conclut la psychologue.

*Par Florence Charrier*

\*Le prénom a été modifié.

# Santé

---

## L'optique au secours de la basse vision



**Elles sont assez méconnues mais certaines solutions optiques existantes sont une bonne base pour un meilleur confort visuel à destination des personnes atteintes de pathologies rétiniennes. Petit tour d'horizon des outils qui peuvent changer la vue et la vie.**

### **La basse vision, c'est quoi ?**

On estime entre 500 000 et 1 million le nombre de personnes malvoyantes en France, particulièrement atteintes de DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age – 1<sup>ère</sup> cause de handicap visuel chez les plus de 60 ans). Un chiffre peu précis qui reflète le manque de (re)connaissance de ces maladies.

Outre la DMLA, qui présente une dégénérescence du centre de la rétine et donc un trouble de la vision centrale, la malvoyance peut être provoquée par un glaucome (pression de l'œil entraînant la destruction du nerf optique), une cataracte (souvent congénitale), ou une rétinopathie diabétique (hémorragie des vaisseaux de la rétine liée au diabète).

### **Lunettes de soleil et lunettes polarisantes : le b.a.-ba**

Pour G. Bernajuzan, les lunettes de soleil sont un minimum que n'importe quelle personne devrait porter. Et quand il dit lunettes de

soleil, il entend verres teintés dotés de filtres 100% UV et comportant a minima la mention de la norme CE.

« Les UV étant particulièrement nocifs, y compris pour les verres, il est même recommandé de changer de lunettes de soleil tous les deux à trois ans ! ». Il ne s'agit donc en aucun cas d'un dispositif suffisamment adapté à des déficients visuels.

« Les lunettes polarisantes intègrent un filtre plus complexe, issu de la photographie, qui permet de supprimer la réverbération, notamment sur des surfaces planes, et d'augmenter les contrastes, ce qui est déjà un sacré avantage pour une personne malvoyante ». Il se trouve qu'en plus ce type de lunettes à verres polarisés (qui existent aussi sous forme de clips ou de sur-lunettes) est assez facile à trouver, produits par certains lunettiers eux-mêmes. Votre opticien saura vous orienter sur ces marques productrices.

### **Les filtres thérapeutiques : un vrai gain de confort**

Les filtres thérapeutiques pour la basse vision sont développés principalement par deux fournisseurs : Essilor et Eschenbach. Ils sont essentiellement conçus pour filtrer la couleur bleue qui, juste avant les ultra-violets, est la lumière la plus agressive pour les yeux. C'est pourtant celle à laquelle nous sommes quotidiennement le plus confrontés à travers les écrans, dont l'exposition est d'ailleurs suspectée être un facteur de développement de la DMLA.

C'est pourquoi ces filtres, par leur capacité à protéger de l'éblouissement et à augmenter les contrastes, sont une solution optique qualitative aussi bien pour les personnes malvoyantes que pour les « geeks » !

Grâce à ces filtres chromatiques, couplés à des montures enveloppantes, le gain visuel peut être considérable. « Meilleure

perception des visages, augmentation de la mobilité grâce à une plus grande distinction des nuances proches, par exemple pour des trottoirs, ce dispositif restreint fortement le risque de chute. Les patients en sont généralement très contents », explique G. Bernajuzan.

L'avantage de ces filtres, outre leur prix en fonction du choix que l'on fait entre verres clipsables et relevables (environ 100 €), sur-lunettes (entre 60 et 70 €) et lunettes classiques, c'est qu'ils peuvent être associés aux verres correcteurs du patient (350 € avec prise en charge sécurité sociale et mutuelle).

Reste un élément à ne pas négliger : le facteur esthétique. Ce n'est pas parce qu'on porte des filtres qu'on doit négliger son apparence !

### **Les divers filtres chromatiques et leurs caractéristiques**

Les différentes teintes de verres permettent de s'adapter à des besoins précis du patient.

- La teinte brun/gris est particulièrement recommandée pour les yeux sensibles à l'éblouissement.
- La couleur jaune est efficace en temps de brume, la nuit en cas de confrontation à des lumières éblouissantes (par exemple pour les camionneurs exposés aux phares d'autres véhicules), ou pour améliorer les contrastes en intérieur.
- La teinte intermédiaire, cognac, est appropriée à la vision sur écran (télévision, ordinateur), notamment pour les personnes atteintes de DMLA dont la vision est fluctuante.

*Par Ambre Segarra, avec G. Bernajuzan, opticien basse vision.*

# TRIBUNE

---

## **Gilbert Montagné : le handicap ne peut pas être une excuse à l'aigreur**

Au cœur du numéro de rentrée de « A vous de voir » sur France 5, Gilbert Montagné revient sur ses principaux combats. Guidé par une joie de vivre inépuisable et une force de caractère à toute épreuve, le chanteur lutte quotidiennement contre le surhandicap. Et n'hésite pas à rappeler aux non-voyants, le rôle fondamental qu'ils ont dans leur relation aux autres, notamment aux voyants.

## **On parle souvent de l'attitude que les voyants doivent adopter face aux déficients visuels, mais qu'en est-il de l'inverse, lors d'une première rencontre ?**

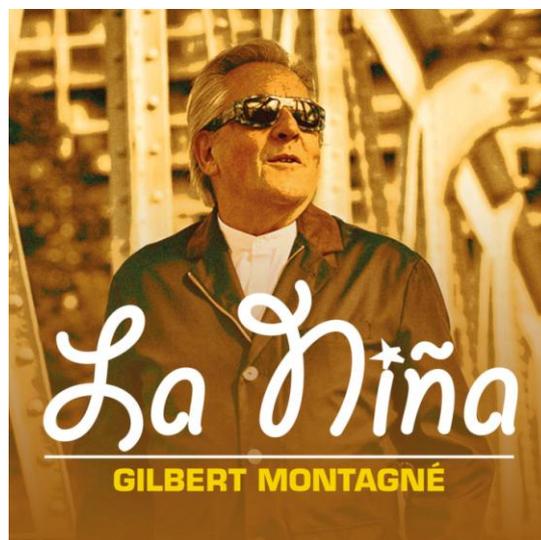
J'expliquais il y a quelques temps aux jeunes de l'INJA, qu'ils peuvent être le 1<sup>er</sup> déficient visuel qu'un voyant rencontre. Et en cela, ils ont une responsabilité.

## **De quelle responsabilité s'agit-il ?**

Ils sont garants de l'image que la personne va garder des aveugles à l'issue de cette rencontre. Peu importe l'âge, la nationalité, le handicap... La clé d'une rencontre réussie, c'est l'envie. Même si la rencontre est fortuite, il faut toujours être prêt au bonheur ! Deux personnes qui se rencontrent ne devraient pas à avoir d'à priori, la bonne attitude doit venir des deux et ne pas attendre que le contact vienne de l'autre.

Il ne faut pas non plus refuser de l'aide, comme traverser la rue, descendre une marche. Il est important d'expliquer ses besoins ou sa situation ; la compréhension et le respect sont au cœur de la communication.

**Compte tenu de votre célébrité, les gens sont-ils plus bienveillants avec vous? Est-ce plus facile d'être non-voyant dans la vie de tous les jours quand on est Gilbert Montagné ?**



Si ma notoriété change tout, je n'ai pas oublié ma vie d'avant. Un jour, ado, j'attendais une copine dans le métro, canne blanche en main. Une dame m'a alors glissé un billet. Ça m'a fait rire. A la même époque, toujours dans le métro, j'ai mis un coup de canne dans la coupelle remplie de pièces, d'un monsieur assis par terre. Je ne savais pas qu'il était là et il a hurlé : « T'y vois pas clair ou quoi ? » J'ai poursuivi mon chemin en riant... Il avait raison, j'y vois pas clair du tout !

Et le succès ne rend pas heureux. Depuis toujours, j'ai envie de profiter de chaque moment. Le handicap ne peut être une excuse à l'aigreur, c'est la faute de personne encore moins de l'intéressé s'il se trouve dans une situation de handicap.

Je n'ai jamais perçu ma situation comme un handicap, je n'ai jamais vu avec les yeux mais je vois tellement bien autrement. Je ne vois pas les couleurs, et alors ? Cela ne m'empêche pas de dormir, m'amuser... vivre !

La situation est différente pour un voyant qui perd la vue lors d'un accident. J'ai beaucoup d'admiration pour ces personnes qui ont du mérite ; elles doivent chaque jour s'adapter... Moi c'était livré avec.

Aux non-voyants désarmés parce que la cécité vient de leur tomber dessus, qui m'interpellent, je leur réponds : la personne que tu étais avant n'a pas été tuée par qui tu es maintenant. Tu vas vivre autre chose et comme tu as été voyant, tu as les outils pour faire bouger les choses. Peu concernés avant d'être touchés par le handicap, ils deviennent souvent les plus véhéments sur le sujet, voire les plus impliqués dans les démarches « du mieux vivre ensemble ».

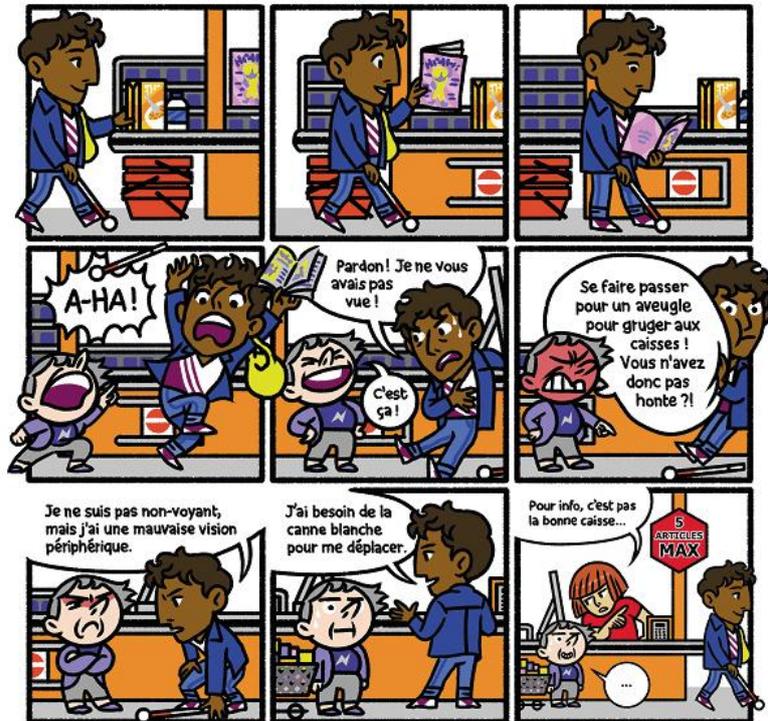
**Enfin les choses ont l'air simple, mais dans la vie de tous les jours, bon nombre de situations peuvent exaspérer un déficient visuel et le mettre en colère**

En effet, quand je sens que je vais m'énerver, j'utilise l'humour et cela désarme tout le monde. Je reconnais cependant, que la situation de surhandicap, contre laquelle je lutte depuis des années est parfois scandaleuse. Exemple, le supermarché. Selon la loi d'Obligation d'accessibilité des ERP aux personnes handicapées, nous devrions pouvoir faire nos achats sans aide. Aujourd'hui, en étant aveugle je dois demander de l'aide pour trouver les produits que je cherche. Si on refuse, je ne bouge pas mais je pourrais tout à fait appeler la police pour discrimination... Il ne s'agit pas d'être agressif mais juste de ne pas se laisser marcher dessus. Il faut rester confiant dans ce que l'on est et ce que l'on fait.

Les personnes en situation de handicap ont donc une responsabilité, celle d'avancer ensemble pour faire bouger les choses dignement en s'appuyant sur les lois qui existent tout en restant chaleureux et enthousiaste.

Par Stéphanie Vergez

# Inspirations



D

Dessin réalisé par Hannah Lafargue

Prochain Numéro : DOSSIER L'édition adapté pour les enfants déficients visuels

LUMEN est un magazine gratuit, il ne peut être vendu. Il est également disponible sur [www.lumen-magazine.fr](http://www.lumen-magazine.fr)

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir gratuitement chaque trimestre la version papier, audio ou la version numérique à l'adresse suivante : [contact@lumen-magazine.fr](mailto:contact@lumen-magazine.fr)

*Magazine édité par l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels*